

Séminaire « Crises économiques » – exigences:

Avant la présentation orale:

- Trois semaines avant la date prévue pour leur présentation orale, les étudiantEs présentent à l'assistant un projet de dossier de séminaire.
- Ce projet comprend une problématique d'une à trois pages, un plan détaillé et une bibliographie d'une trentaine de titres. Le projet est discuté et modifié en fonction de cette discussion.
- Une semaine avant leur présentation orale, les étudiantEs mettent leur dossier de séminaire à disposition des autres étudiantEs. Ce dossier comprend la problématique, le plan et la bibliographie corrigés en fonction de la première discussion. Il peut contenir d'autres documents que les étudiantEs jugeront nécessaire de présenter dans le cadre de leur présentation.

Présentation orale:

- La présentation orale dure environ quarante-cinq minutes.

Séminaire écrit:

- Deux semaines après leur présentation orale, les étudiantEs remettent à l'assistant un exemplaire écrit de leur séminaire. Cet écrit se présente dans la forme usuelle d'un travail scientifique: il est rédigé (Ce n'est pas la collection des notes de la présentation orale), et il est pourvu d'un appareil critique (notes et références). L'écrit comprend en outre la problématique, le plan et la bibliographie du séminaire.
- Le site de la section d'histoire présente des exemples de travaux écrits, de plans, de bibliographies, et de problématiques dont la forme correspond aux exigences requises pour les écrits de séminaire. Il recèle aussi de nombreuses ressources méthodologiques que les étudiantEs sont vivement incitéEs à consulter.
- La taille totale de l'écrit est de l'ordre de 15 à 25 pages, non compris les sources éventuelles. Les étudiantEs sont priéEs de ne pas relier leurs écrits de séminaire, ni de les agraffer.
- Au moment où les étudiantEs remettent leur séminaire écrit à l'assistant, ils conviennent avec lui d'un rendez-vous pour correction de leur travail écrit.
- Lors de cette séance de correction, le travail écrit est discuté avec l'assistant. Des corrections peuvent être demandées. Si, après ces corrections, le travail demeure insatisfaisant, la signature pour le séminaire, c'est-à-dire l'inscription aux examens peut être refusée.

Remarques:

- L'assistant est disponible au bureau 5099 les mercredi de 15h15 à 17h00 ou sur rendez-vous. Mail: (olongchamp@citycable.ch).
- Les séances de séminaire pour lesquelles il n'y a pas de séminaire agendé (« fenêtres ») sont destinées a) à répondre aux questions des participantEs au séminaire, que celles-ci portent sur les séminaires déjà présentés ou sur ceux qui restent à présenter, b) à discuter de tout autre problème d'organisation lié au séminaire, c) à terminer une présentation orale précédente.